



Montreuil, le 23 juin 2021

22 juin / 1<sup>er</sup> juillet

# 3 000 !

**En effet, ce sont près de 3 000 cheminotes et cheminots qui ont répondu à l'appel de la Fédération CGT ce 22 juin !**

**Par leur mobilisation, ils ont réaffirmé leur opposition à la jungle sociale promise par la direction.**

**Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, ils hausseront à nouveau le ton dans le cadre d'une grève nationale tous services !**

CONTRE LA JUNGLE SOCIALE !  
POUR NOS EMPLOIS,  
NOS SALAIRES, NOS DROITS !  
ENSEMBLE POUR UN STATUT SOCIAL  
UNIQUE À TOUS LES CHEMINOTS !



EN GRÈVE

PRÉAVIS DE GRÈVE DU 20 JUIN À 09H00 AU 02 JUILLET À 09H00

La direction SNCF et le Gouvernement entendent poursuivre la privatisation de la SNCF et la casse des conditions sociales de tous les cheminots.

L'ouverture à la concurrence est le fil rouge qui a conduit Gouvernement et direction SNCF à écrire ensemble la réforme de 2018 qui vise à l'éclatement de l'entreprise publique.

C'est pour favoriser l'ouverture à la concurrence qu'ils ont modifié le statut juridique de l'entreprise, qu'ils ont éclaté la SNCF en sociétés anonymes, qu'ils ont signé la fin des embauches au Statut, qu'ils ont créé de multiples contrats de travail, différents selon les SA, les établissements, les régions, qu'ils ont ajouté à la loi dite « du pacte ferroviaire » une multitude d'ordonnances, de textes de loi visant à éclater le réseau, à livrer les infrastructures aux régions pour les concéder plus tard aux opérateurs de toute nature.

Aujourd'hui, la direction SNCF entend positionner ses propres filiales dans les appels d'offres, envisage les transferts des cheminots de la SNCF et surtout, espère bien les priver de leurs droits sociaux. C'est inacceptable !

**Les cheminots ont besoin de réponses positives concernant principalement trois axes :**

- Les questions budgétaires, particulièrement leurs volets recrutements et augmentation générale des salaires ;
- L'organisation de la production, les conditions de travail et l'avenir des activités de transport de marchandises, de voyageurs, et de l'infrastructure ;
- Le futur statut social (à l'échelle du groupe et de la branche), le maintien des facilités de circulation pour les actifs et les retraités.

**La Fédération salue les cheminotes et cheminots qui se sont mobilisés le 22 juin pour le service public ferroviaire, mais aussi pour un service public de l'énergie, aux côtés de nos collègues et camarades énergéticiens. Il faut maintenant faire monter la pression !**



## **1<sup>er</sup> JUILLET : LA GRÈVE NATIONALE TOUS SERVICES !**

Le groupe public SNCF continue de se transformer par mimétisme du fonctionnement des entreprises privées. La direction tente également de gommer les normes et les garanties sociales existantes. Elle souhaite mettre en place les préconisations du patronat de la branche ferroviaire en matière de classification et de rémunération des métiers afin d'abaisser les conditions sociales.

**Suppression de 1 à 2 % des effectifs pour 2021, 7<sup>e</sup> année de gel salarial, remise en cause des Facilités de Circulation : ça suffit, d'autant que les moyens existent !**

### **ENSEMBLE, EXIGEONS :**

- De réelles négociations pour un statut social de haut niveau ;
- L'arrêt des réorganisations ;
- La ré-internalisation, dans toutes les activités, des charges de travail sous-traitées ;
- Un véritable plan de relance du fret et du voyageur dans le cadre du service public SNCF ;
- L'augmentation des cadres d'organisation et des recrutements ; le remplacement systématique des départs en retraite par des embauches ;
- La mutualisation des moyens et l'amélioration de l'organisation de la production ;
- L'augmentation générale des salaires pour tous les cheminots et la revalorisation des primes de travail ;
- Le maintien et l'amélioration des droits aux facilités de circulation pour les actifs et retraités ;
- Un positionnement de la direction pour empêcher le Gouvernement de mettre en œuvre une nouvelle réforme de notre régime spécial à travers son projet de décret retraites ;
- L'arrêt des processus de filialisation dans le cadre des appels d'offres TER ;
- Des droits équivalents à ceux des statutaires pour tous les contractuels.

**Par conséquent, la Fédération CGT des Cheminots appelle l'ensemble des cheminotes et cheminots, quel que soit leur métier, leur grade, À CESSER LE TRAVAIL du 30 juin 19h00 au 02 juillet 2021 08h00.**

La Fédération CGT a proposé aux 3 autres fédérations représentatives nationalement de construire cette démarche de manière unitaire. L'alliance « UNSUDFDT » n'a pas jugé utile de s'associer à cette démarche, puisque ne « partageant » pas le contenu revendicatif.

Dont acte, la Fédération CGT des Cheminots, comme à l'accoutumée, prend ses responsabilités.

**CONTRE LA JUNGLE SOCIALE,  
POUR NOS SALAIRES, NOS EMPLOIS, NOS DROITS,  
POUR UN STATUT SOCIAL DES CHEMINOTS PROTECTEUR :  
TOUS EN GRÈVE LE 1<sup>er</sup> JUILLET !**